



ENGAGEMENT DE RESPECT DE LA POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

Nous soussigné (e)s, _____, _____ Représentés par _____, _____ Certifie avoir pris connaissance de la politique anti-corruption de la société Zener International Holding Marketing Togo S.A.

Nous nous engageons à adhérer sans condition à cela et nous nous engageons de manière irrévocable à respecter ses engagements en toute circonstances.

Article 1

_____ L'organisation doit opérer en tant qu'entité autonome, sans que ses employés ou elle-même soient perçus, pour quelque raison que ce soit, comme des salariés, des mandataires ou des individus agissant au nom ou représentant ZIH S.A.

Article 2 - Prévention de la corruption

Conformément aux principes établis dans les conventions internationales et régionales de lutte contre la corruption, il est essentiel de garantir le respect des lois anti-corruption qui régissent les activités couvertes par ce contrat, ainsi que des autres législations anti-corruption applicables aux Parties ou à leur maison-mère.

_____ J'atteste que, en ce qui concerne le présent contrat, ni moi-même ni aucun individu agissant en mon nom n'a procédé ou proposera de paiement, promesse ou autre avantage, que ce soit directement ou à travers des intermédiaires (y compris un membre proche de la famille d'un agent public), en faveur d'un agent public dès lors qu'un tel paiement, promesse ou avantage est destiné à...

(i) d'influencer un acte ou une décision de cet Agent Public ;

(ii) d'inciter cet Agent Public à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte, en violation de ses obligations légales ;

(iii) d'obtenir un avantage indu ; ou

(iv) d'inciter cet Agent Public à faire usage de son influence en vue d'obtenir un acte ou d'influencer une décision d'un service public, de toute autorité publique ou d'une entreprise publique.

A. _____, Pour tout ce qui est lié à ce contrat, il déclare qu'il n'a réalisé ni offert de paiement, de don, de promesse ou d'autre bénéfice, que ce soit directement ou indirectement, à quiconque sauf à un Agent Public, lorsque cette action aurait pour objectif de pousser la personne à agir ou à s'abstenir d'agir en violation de ses obligations légales ou d'obtenir un avantage indu, ou à effectuer ou ne pas effectuer un acte en contradiction avec les lois régissant les activités liées à ce contrat.

B. _____ s'engage à imposer aux membres de son personnel les obligations prévues dans le Présent document.

C. Tous rapports présentés à ZIH S.A. doivent retranscrire fidèlement et de manière raisonnablement détaillée toutes les activités et transactions effectuées dans le cadre de l'exécution du présent contrat. _____ doit également organiser et effectuer des contrôles internes adaptés afin de garantir que tous les paiements effectués dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont autorisés et en conformité avec le contrat.

ZIH S.A. se réserve le droit de conduire elle-même, ou de faire faire par un représentant dûment autorisé, conformément aux dispositions desdits articles, des audits dans les locaux de _____ de tous les paiements effectués par celui-ci ou pour son compte pour des opérations effectuées dans le cadre du présent contrat. _____ accepte de coopérer de façon complète dans la conduite de ces audits, y compris en mettant sa comptabilité à la disposition de ZIH S.A. ou des représentants dûment autorisés de celle-ci et en répondant aux questions posées par ZIH S.A. liées à l'exécution du contrat.

D. Tous les paiements de ZIH S.A. à _____ doivent être effectués en accord avec les conditions de paiements spécifiées dans les dispositions du contrat. Les instructions de paiement notifiées dans les factures de _____ vaudront garantie par _____ que le compte bancaire désigné est détenu uniquement par lui et qu'aucune autre personne n'a de participation, de droit ou d'intérêt sur ce compte.

E. _____ certifie qu'aucun Agent Public (ou Membre Proche de sa Famille) ne détient ou ne possède, directement ou indirectement, des parts ou un quelconque intérêt dans _____, ou n'est un dirigeant, un administrateur ou un mandataire de _____, en dehors de toute détention, intérêt ou rôle déjà communiqués par _____ par écrit. Cette garantie continuera à s'appliquer aussi longtemps que le contrat restera en vigueur.

_____ S'engage à communiquer à ZIH S.A. sans délai et par écrit toute variation qui pourrait remettre en question l'exactitude de cette garantie. En tout état de cause, si un Agent Public (ou un Membre Étranger de sa Famille) possède ou acquiert, de manière directe ou indirecte, des actions ou toute autre forme d'intérêt dans _____, il devient ou est désigné comme un dirigeant, un administrateur ou un mandataire de _____.

_____ Il est nécessaire de prendre les mesures adéquates pour s'assurer que cet Agent Public (ou un Membre Proche de sa famille) évite tout conflit d'intérêts, respecte la législation togolaise interdisant les conflits d'intérêts pour les Agents Publics et adhère aux dispositions anti-corruption mentionnées aux articles 1 et 2 précédents.

F. Sans préjudice des autres droits ou recours que ZIH S.A. pourrait revendiquer en vertu du contrat ou de la loi, y compris des dommages-intérêts pour faute, si les engagements ou conditions énoncés dans les articles précédents ne sont pas respectés ou remplis sur un point essentiel par _____, ZIH S.A. se réserve le droit de:

(i) suspendre le paiement et/ou demander le remboursement des avances déjà faites au titre du contrat et/ou,

(ii) suspendre et/ou résilier le contrat pour faute de _____ avec effet immédiat comme prévu dans le contrat.

DEFINITIONS

L'appellation « **Agent Public** » englobe les agents publics issus d'élections ou de nominations, de même que toute personne recrutée ou utilisée comme agent par une administration nationale, régionale ou locale, ou par des organismes liés à ces administrations, ainsi que par des sociétés sous contrôle étatique, sans oublier les dirigeants de partis politiques, les postulants à des postes publics et le personnel d'organisations internationales.

Le terme « **Membre Proche de la Famille d'un Agent Public** » fait référence à son compagnon ou partenaire, à un de ses descendants, à l'un de ses frères ou sœurs, à un de ses parents, au partenaire d'un de ses enfants, à un beau-frère ou une belle-sœur, ou à tout autre membre de son cercle familial intime.

Lomé, le

NOM, SIGNATURE ET CACHET